

ACTION URGENTE

L'INTERDICTION DES VISITES DANS UNE PRISON SUSCITE DES CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ DES DÉTENUS

Les proches des détenus de la prison de Yare, près de Caracas, ne sont plus autorisés depuis une semaine à effectuer des visites. Ils sont inquiets pour la sécurité des détenus en raison d'informations faisant état de violences et d'homicides à l'intérieur de l'établissement.

Selon certaines informations, les visites aux détenus ont été interdites après que plusieurs détenus – jusque quatre – eurent été tués lors des troubles qui ont débuté le 10 juin dans cet établissement. Les autorités n'ont fait aucune déclaration officielle au sujet de cette situation. L'arrêt des visites est également préoccupant parce que de nombreux détenus reçoivent leur nourriture de leurs proches.

En août 2012, une émeute a éclaté dans la prison de Yare, gravement surpeuplée, au cours de laquelle 26 personnes ont été tuées et 43 autres blessées. La Cour interaméricaine des droits de l'homme surveille depuis 2006 la situation dans la prison de Yare et elle a ordonné des mesures provisoires. Elle a demandé à l'État d'assurer la sécurité des détenus et de confisquer toutes les armes, y compris les armes à feu.

En 2011, le gouvernement vénézuélien a créé le ministère des Services pénitentiaires pour résoudre le problème de la situation dans les prisons. En 2012 le ministre a annoncé une série d'initiatives telles que la construction de nouvelles prisons et la mise en place d'activités pour les détenus.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à garantir la sécurité des détenus, à informer dans les plus brefs délais leurs proches et le public de la situation dans la prison, et à permettre les visites le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions de sécurité possibles ;
- demandez qu'une enquête impartiale soit menée dans les meilleurs délais sur les circonstances dans lesquelles se sont produites les violences, et que ses conclusions soient rendues publiques ;
- exhortez les autorités à mettre en place les mesures adéquates pour que toutes les prisons du pays respectent les normes élémentaires en ce qui concerne les infrastructures, le personnel et les ressources qui sont nécessaires pour garantir le bon fonctionnement du système pénitentiaire.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 2 AOÛT 2013 À :

Ministère des services pénitentiaires

Iris Varela
Ministerio del Poder Popular para el Servicio Penitenciario
Av. Venezuela, Urb. El Rosal, Edif. Platinum, Municipio Chacao, Área Metropolitana Venezuela
Fax : 58 212 9531458

**Formule d'appel : Señora Ministra/
Madame la Ministre,**

Procureure générale de la République

Dra. Luisa Ortega Díaz
Fiscalía General de la República
Edificio Sede Principal del Ministerio Público, Esquinas de Misericordia a Pele El Ojo Avenida México, Caracas, Venezuela
Courriel : ministeriopublico@mp.gob.ve
Fax : +58 212 578 3239

Formule d'appel : Dra. Fiscal / Madame la Procureure

Copies à :

Observatoire vénézuélien des prisons
Observatorio Venezolano de Prisiones
Av. Lecuna entre esquinas Cipreses a Hoyo N.60
Centro Empresarial Cipreses, PH-E
Municipio Libertador
Caracas
Venezuela
Courriel : ovpsiddhh2002@gmail.com

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Venezuela dans votre pays (adresse(s) à compléter) : nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

L'INTERDICTION DES VISITES DANS UNE PRISON SUSCITE DES CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ DES DÉTENUS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

La situation des prisonniers au Venezuela est très préoccupante en raison de la surpopulation et de la violence qui règnent dans les établissements pénitentiaires. Selon des chiffres de 2012, le pays disposait d'à peine plus de 30 prisons prévues pour héberger 16 539 détenus. Or, en 2012 la population carcérale s'élevait à 48 262 détenus. D'après les informations reçues, les détenus peuvent facilement se procurer de la drogue et des armes, y compris des armes à feu et des munitions. Les différents types de détenus ne sont pas séparés. Ils sont tous détenus ensemble, sans qu'il soit tenu compte de leur situation au regard de la justice (mis en examen ou reconnus coupables) ou de la gravité des infractions qui leur sont reprochées. Ce sont pour une grande part les chefs de gangs (les « pranes ») qui contrôlent ce qui se passe dans les prisons. Des mouvements de protestation tels que des grèves de la faim ou des actes d'automutilation sont régulièrement menés par des détenus qui réclament de meilleures conditions de détention ou protestent contre la lenteur de la procédure judiciaire.

En 2012, deux importantes émeutes ont éclaté dans deux prisons, qui se sont soldées respectivement par 17 et 26 morts. Selon les chiffres rassemblés par l'Observatorio Venezolano de Prisiones (Observatoire vénézuélien des prisons, une ONG) au total, 591 personnes ont été tuées dans les prisons vénézuéliennes en 2012. L'émeute la plus récente a eu lieu en janvier 2013 dans la prison d'Uribana et elle s'est soldée par la mort d'au moins 58 personnes. Des membres du personnel de la prison et des proches ont également été victimes des violences.

Nom : Détenus de la prison de Yare, à Caracas
Sexe masculin

AU 159/13, AMR 53/010/2013 21 juin 2012